



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FORCE OUVRIÈRE
46, rue des petites écuries 75010 PARIS – contact@fo-fonctionnaires.fr – 01.44.83.65.55

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

QUINQUENNAT MACRON = 5 ANS DE GEL DE POINT D'INDICE

Le nouveau monde promis par Macron se solde par une situation inédite : le gel de la valeur du point d'indice servant au traitement des fonctionnaires pendant les cinq années de sa présidence.

Avec, pour résultat, des pertes de pouvoir d'achat, une dévalorisation de l'emploi public, une baisse mécanique des nouvelles pensions de retraite.

C'est pourquoi, FO considère inacceptable l'annonce d'une conférence sur les perspectives salariales dans la Fonction publique par la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, sans mesure générale.

Si les mesures catégorielles issues du « Ségur », « Beauvau », « Grenelle », témoignent de rémunérations insuffisantes des personnels concernés (soignants, policiers, enseignants), pour FO Fonction Publique, ce sont ces catégories C, B et A des trois versants qu'il vaut revaloriser.

Le Gouvernement veut porter son effort sur les bas salaires ! Dont acte ! Mais comment ?

Sûrement pas à coup d'annonces démagogiques : une augmentation de 40 à 100 € par mois :

- Parce que la ministre met 15 € de PSC (protection sociale complémentaire) dedans. Ce qui n'est pas de la rémunération.
- Parce qu'elle prend, par exemple, quelques situations très limitées (les fins de carrière dans le troisième grade).

Pour FO, revisiter la politique de rémunération dans la Fonction Publique passe par une amélioration d'une revalorisation des grilles indiciaires et des parcours de carrière.

Nous attendons des précisions sur la promesse gouvernementale d'augmenter les possibilités d'avancement et sur la convergence des niveaux de rémunérations (primes, indemnités).

Toutefois, FO Fonction Publique alerte d'ores et déjà la ministre que nous ne cautionnerons pas une refonte de la politique des rémunérations qui préparerait à la réforme des retraites par points.

Fait à PARIS, le 6 juillet 2021